



Conseil économique et social

Distr. limitée
30 juin 2003
Français
Original: anglais

Comité du programme et de la coordination

Quarante-troisième session

9 juin-3 juillet 2003

Point 9 de l'ordre du jour

Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quarante-troisième session

Rapporteur : M. Jerry **Kramer** (Canada)

Additif

Questions relatives au programme : projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005

Point 4 a)

Chapitre 18

Développement économique et social en Afrique

1. À sa 16^e séance, le 20 juin 2003, le Comité du programme et de la coordination a examiné le chapitre 18 (Développement économique et social en Afrique) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 [A/58/6 (Sect. 18)].

2. Le représentant du Secrétaire général a présenté le chapitre 18 et répondu aux questions qui lui ont été posées au cours de l'examen de ce chapitre du budget par le Comité.

Examen de la question

3. Le programme de travail exposé dans ce chapitre a reçu un accueil favorable. On a noté avec satisfaction que le programme de travail détaillé, y compris le texte explicatif concernant la budgétisation axée sur les résultats, était clairement présenté.

4. On a estimé que le document reflétait les priorités énoncées dans la Déclaration du Millénaire et dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et que l'inclusion du nouveau sous-programme 8, intitulé « Planification du développement et administration », était une bonne chose.



5. On a fait valoir que les objectifs et les priorités définis dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing devraient également être privilégiés dans l'ensemble du programme.

6. On a estimé par ailleurs que le programme, en particulier certaines réalisations escomptées, était très ambitieux, mais qu'il pouvait néanmoins être exécuté par la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Ces réalisations avaient une portée supérieure à celles qui étaient indiquées dans le plan à moyen terme. Selon certains, il faudrait affiner plusieurs réalisations escomptées et les indicateurs de succès pour qu'ils reflètent mieux les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire et le Nouveau Partenariat. On a également déclaré que les indicateurs de succès et les mesures de résultats ne semblaient pas toujours être en adéquation avec les réalisations escomptées et que les indicateurs de succès devraient rendre compte des effets des activités au lieu d'être fondés exclusivement sur des mesures quantitatives.

7. On a noté avec satisfaction que la CEA avait réorienté son programme de travail pour tenir compte des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire et qu'elle intégrait les mécanismes de planification, de budgétisation et d'évaluation de manière plus efficace dans ses opérations grâce à la création du Bureau de la planification et de la coordination des programmes, de la Division de la gestion des ressources humaines et des finances et de la Division des conférences et des services généraux. On a estimé que le financement devrait être assuré dans le cadre du budget existant ou à l'aide de ressources extrabudgétaires.

8. On a déclaré qu'il faudrait accorder une plus grande attention à la coopération régionale et à la coordination avec les autres entités du système des Nations Unies. Il a été suggéré de créer un mécanisme d'évaluation pour les publications de la CEA et de faire mention du projet de création d'un centre pour le développement du commerce sous l'égide de la CEA, dans le document.

9. On a noté avec préoccupation que le taux de vacance de postes était toujours élevé à la CEA, ce qui risquait d'entraîner des répercussions fâcheuses sur l'exécution des programmes.

10. Un sentiment de préoccupation a également été exprimé au sujet de la coordination entre les commissions régionales et le Département des affaires économiques et sociales, le Programme des Nations Unies pour le développement, la CNUCED et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires qui semblait être insuffisante, et des risques de chevauchements dans leurs travaux.

Conclusions et recommandations

11. Le Comité a réaffirmé le rôle joué par la CEA, en partenariat avec les États africains, dans les efforts visant à promouvoir et faciliter la réalisation des objectifs fixés par le NEPAD.

12. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale de proposer qu'à l'avenir, dans ses débats au niveau intergouvernemental, la CEA complète les textes explicatifs concernant le projet de programme par les chiffres du projet de budget-programme.

13. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'approuver le texte explicatif concernant le chapitre 18 (Développement économique et social en

Afrique) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005, après y avoir apporté les modifications suivantes :

Paragraphe 18A.25

Après les mots « initiatives de développement en Afrique », *remplacer* la virgule par un point et insérer le texte ci-après : « Tout en prenant en considération la nouvelle organisation et le nouveau programme de travail de la Commission du développement durable relatif aux forums d'application régionaux, il y parviendra ».

Tableau 18A.10

Dans la colonne « Réalisations escomptées », à l'alinéa a), *lire* :

« Capacité améliorée des États membres d'élaborer, de mettre en oeuvre et de suivre des politiques et des stratégies de développement visant à pourvoir aux besoins des pauvres, compte tenu des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire et des priorités du NEPAD ».

Tableau 18A.12

Dans la colonne « Réalisations escomptées », à l'alinéa a), *lire* :

« Meilleure sensibilisation des décideurs au lien indissociable unissant les trois composantes du développement durable et à la nécessité de les intégrer ».

Tableau 18A.12

Dans la colonne « Indicateurs de succès », à l'alinéa a), *remplacer* les mots « où des études de la Commission sont citées » par le texte ci-après : « où il est fait référence à des études de la Commission ». Dans le paragraphe « Mesures des résultats » correspondant, *remplacer* « citations » par « références ».

Tableau 18A.12

Dans la colonne « Réalisations escomptées », à l'alinéa c), *lire* :

« Prise en compte des questions interdépendantes de la sécurité alimentaire, de la population, de l'environnement et des établissements humains dans les politiques de développement durable ».

Tableau 18A.18

Dans la colonne « Indicateurs de succès », à l'alinéa a), *remplacer* les mots « formés par la CEA » par « , avec l'assistance de la CEA ».